

ADIL des Côtes d'Armor

Permanences 2024

Vous trouverez en **annexe 1**, le **planning des permanences de l'ADIL pour l'année 2024**.

L'ADIL vous remercie de bien vouloir afficher et/ou faire circuler cette note comme à votre habitude. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site internet : <https://www.adil22.org/ladil-des-cotes-darmor/nous-trouver-nous-contacter/permanences/>.

Les usagers peuvent prendre rendez-vous sur le site internet également.

Pour rappel, l'ADIL n'effectue pas de permanences pendant les vacances scolaires.